



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration

Le 12 décembre 2020 à 11H00 en visio conférence

Compte-rendu

Présents :

Simon Chevallier
Pierrick Jaouen
Michel Huchet
Éléonore Kurtz

Déborah Leray
Gaëlle Malécot-Tamborini
Anne Queffélec

Pierre Chénot, Directeur

Ordre du jour

1. Organiser l'association à la suite du départ du président actuel Denis Moinet
2. Retours à la suite de la présentation du projet Gavarnie du CA précédent
3. Ecriture du projet associatif

Nouvelle organisation de la gouvernance de l'ASPA

Notre Président Denis Moinet désire quitter son poste et le Conseil d'Administration, aussi à compter d'aujourd'hui, 12 décembre 2020, l'ASPA doit en urgence nommer un nouveau bureau et son président.

Tous les membres du conseil d'administration souhaitent remercier Denis pour son investissement sans faille de ces dix dernières années pendant lesquelles l'association a rencontré de nombreuses difficultés et bouleversements. Il est évident que sans lui, sans doute que l'ASPA n'existerait plus.

Le CA envisage peut-être à terme de se prononcer pour une direction collégiale, mais cette décision devra faire l'objet de modifications de statuts et l'assentiment de l'assemblée générale. Cette décision devra être en cohérence avec le projet associatif qui devra être finalisé au 1^{er} trimestre 2021.

Pour l'heure, nous avons pris la décision à l'unanimité de désigner un bureau provisoire qui sera opérationnel à partir d'aujourd'hui jusqu'au 1^{er} CA post-estival, en septembre. Cela permettra à l'association de reprendre ses activités jusqu'à septembre, période plus calme qui permettra de revoir la gouvernance, tant du point de vue de ses représentants que des responsabilités de chacun.

Il se compose comme suit :

Présidente : Gaëlle Malécot-Tamborini (désignée Présidente adjointe présentée à la dernière AG, cependant Gaëlle insiste pour notifier que son rôle s'arrêtera en septembre).

Président adjoint : Pierrick Jaouen qui se propose de seconder Gaëlle, fort de ses dix années d'expérience. Pierrick précise également que dès septembre, il quitte cette fonction.

Trésorier : Michel Huchet

Secrétaire : Anne Queffélec

Secrétaire adjointe : Déborah Leray

Pierre va rédiger un communiqué pour avertir l'ensemble des membres actifs de l'association de la démission de Denis. Ce communiqué devra être envoyé à tous dès lundi.

Retours sur le projet d'externalisation au centre de Gavarnie (Pyrénées).

Cette externalisation doit s'inscrire dans le projet associatif si elle est en cohérence. Cependant, pour pouvoir choisir en parfaite transparence, il paraît fondamental d'aller visiter ce centre très rapidement. Ce serait dommage que notre association perde cette opportunité faute de retard. D'autres associations sont intéressées par ce centre et nous devons nous décider début 2021.

Pour l'heure, Pierre, Michel, Anne, Angélique et Véro seraient du voyage. Pierre va proposer des dates en janvier après la disponibilité de chacun.

Ensuite, il sera nécessaire d'identifier les critères qui conduiront au choix de la période d'ouverture (été 2021 ou fin d'année 2021).

Pierre s'assurera que le montant du loyer précédemment évoqué (26K €) est accepté par la commune.

Le projet associatif

Nous devons finaliser les travaux entrepris en 2018 et 2019 pour revoir notre projet associatif. Il nous permettra de nous projeter dans les décisions et positionnements futurs. Beaucoup a déjà été fait, notamment avec la participation des membres actifs. Nos valeurs sont définies (cf la fresque visible dans le foyer), mais les textes nécessitent un toilettage afin d'être plus clairs pour tous nos partenaires, internes et externes, et davantage en adéquation avec les activités actuelles de l'association.

Nous devrions notamment devoir être capables de répondre à une question récurrente de nos interlocuteurs : *qu'est-ce qui nous différencie des autres centres ?*

Il y a deux axes à revoir :

- le projet associatif et éducatif, qui sera orchestré par Pierre en concertation avec Simon. Certains membres du CA se proposent de s'y atteler : Simon, Déborah, Eléonore et Anne. Devront les rejoindre les salariés intéressés.
- Le projet stratégique sur la communication et les grands axes de pilotage, dont Pierre se chargera.

Ce travail devra être présenté fin janvier au prochain CA à Piriac.

Fin du CA à 12H30.

Amicalement, la présidente du CA de l'ASPA, Gaëlle Malécot-Tamborini.